

Conditions Générales

Programme de Fidélité Pompier118.com

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ POMPIER118.COM

Le programme de fidélité Pompier118.com permet aux membres (particuliers uniquement) de cumuler des points de fidélité, de bénéficier de réductions avantageuses ainsi que d'offres spéciales. Le compte de fidélité Pompier118.com est gratuit et facile d'utilisation. Chaque utilisateur peut télécharger l'application "QOODOS" sur Androïde, Apple store ou sur Ordinateur. Les avantages et privilèges liés aux adhérents ne sont liés à aucune obligation d'achats.

COLLECTE DE POINTS DE FIDÉLITÉ

Les membres reçoivent des points en fonction de leurs achats réalisés sur le site, à la boutique ou sur les stands Pompier118, comme suit:

- CHF 1.- dépensé rapporte 1 point de fidélité (frais de port exclus)
- 1 point de fidélité rapporte 10 centimes
- Le cumul des points se fait sur l'ensemble des articles achetés
- Les points sont valables 2 ans

Seuls les clients adhérents au programme de fidélité peuvent cumuler et utiliser les points.

Les points de fidélité sont crédités au fur et à mesure sur le compte de l'adhérent. Le solde du compte de points, peut être consulté par l'adhérent sur son espace "QOODOS", depuis un ordinateur ou sur l'application mobile. En cas de remboursements, d'annulations d'achats, de retours de marchandise, etc, les points déjà crédités seront à nouveau débités du solde de points de l'adhérent.

en cas d'abus ou de présomption d'abus, Pompier118.com se réserve le droit de réduire ou même de refuser de créditer les points de fidélité.

UTILISATION DES POINTS DE FIDÉLITÉ

Chaque point de fidélité donne droit à 10 centimes de réduction, valable sur tous les articles du site, de la boutique et des stands Pompier118.com.

Lorsque le solde minimum de 500 points est atteint, un bon cadeau virtuel de CHF 50.- (via l'application Qoodos) vous sera proposé.

Les membres du programme de fidélité ne peuvent échanger leurs points de fidélité uniquement sur le site, la boutique et les stands Pompier118.com. Les points ne sont pas convertible en espèces.

Les membres ne sont pas autorisés à compenser leurs créances avec l'avoir de leurs points de fidélités.

OFFRES SPÉCIALES

Grâce à votre inscription au programme de fidélité de Pompier118.com, vous pouvez bénéficier d'offres spéciales. Elles vous seront proposées périodiquement (via l'application Qoodos ou par mail) sous forme d'avant-premières sur des nouveaux articles, de réductions, ou de bons cadeaux virtuels, sur une durée limitée.

RÉSILIATION

Les membres du compte de fidélité Pompier118.com peuvent résilier à tout moment leur adhésion au programme de fidélité. Les points acquis sont alors perdus au moment de la résiliation en ne peuvent faire l'objet d'aucune indemnisation.

MODIFICATION DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ POMPIER118.COM

Pompier118.com se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis le programme de fidélité Pompier118.com. Une telle modification des présentes conditions générales, des conditions d'adhésion, du système de calcul des points de fidélité, des offres spéciales ou d'autres prestations proposées aux membres ou même en la suppression du programme de fidélité Pompier118.com.

Les modification des Conditions contractuelles générales seront communiquées aux membres de manière adéquate.

VALIDITÉ DES POINTS DE FIDÉLITÉ

Les points de fidélité sont valables 2ans à partir de la date d'acquisition. ils sont échus passé cette date et ne sont pas compensés.